Image not found or type unknown

Les droits d divorce avec français

Par **laila**, le **08/02/2011** à **16:40**

Bonjour,
je suis une femme marocaine j ai 20 ans; mariée avec français(dorigine marocain)de puis le 7 avril 2008 j avais plein d probleme avc lui Lorsque des boissons sont menées battus sans merci et a triché sur moi et m'empêche de sortir et de travail, je suis maintenant au Maroc, et je veux y aller et d'y rester et de travailler; avec sachant que j'ai une carte d sejour valable jusqu'au le 12 mars 2011; maintenant il veut divorcer; Je veux demander si j'ai le droit d'être perceptible carte de séjour de dix ans; j veux avoir tout mes droits svpl

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés